

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 3 avril 2012 à 20 h et à laquelle sont présents les conseillers : Étienne St-Louis, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, Marilène Charbonneau, sous la présidence de M. le maire suppléant, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon et l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent sont également présents ainsi que 42 personnes.

M. le maire suppléant souhaite la bienvenue à l'assistance à cette séance ordinaire d'avril 2012.

85-04-2012
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé par Marilène Charbonneau
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté et le laisse ouvert.

ADOPTÉ.

M. le maire suppléant, présente l'évaluateur de la MRC d'Antoine-Labelle, M. Yvon Allen et l'invite à procéder à sa présentation concernant le nouveau rôle d'évaluation entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

86-04-2012
Adoption des
procès-verbaux

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars 2012 et de la séance extraordinaire du 22 mars 2012 soient adoptés.

ADOPTÉ.

87-04-2012
Adoption des comptes

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que le secrétaire-trésorier/directeur général soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur une liste portant le numéro de folio 100769-03-2012 et portant le numéro de la présente résolution pour un total de comptes à payer de 334 704,52 \$ et la liste sélective venant de l'historique des chèques n° 925 à 1659 et des confirmations internet n° 06910-39734 à 08811-92436 pour un montant de 29 984,66 \$ ainsi qu'une liste de factures rajoutées portant le numéro de chèque 1660 et la confirmation internet n° 09014-74067 pour un montant de 328,31 \$ et un montant à payer de 5 433,05 \$.

ADOPTÉ.

Correspondance

Correspondance

- | | |
|--|--|
| - Ressources naturelles et de la Faune | Produits forestiers Résolu vs demande de volume de bois résineux |
| - Cabinet de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine | Accusé réception de la résolution concernant le musée d'art contemporain |
| - Stéphane Bergeron, député de Verchère (P.Q.) | Porte-parole de l'opposition en matière d'affaires municipales |
| - Zone emploi | Remerciements projet boîtes aux lettres |
| - Jour de la Terre | Le 22 avril |
| - Organisation régionale de la Sécurité civile du Québec | DVD sur la préparation en cas de sinistre |
| - SADC Papineau | Rapport annuel 2010-2011 |

Information

Information

M. le maire suppléant, Stéphane Roy, donne information sur les sujets suivants :

- Soirée de consultation publique le 12 avril 2012 à 19 h 30 à la salle des C. de C. faisant suite à l'approbation des premiers projets de règlement d'urbanisme;

Information (suite)

- Haute-voltige Laurentides à la salle des loisirs le 24 avril à 19 h;
- Aura lieu la première édition du salon du livre à Notre-Dame-du-Laus, les 18 et 19 mai 2012 au centre des loisirs;
- Dans le cadre des Grands Prix du tourisme Desjardins Laurentides, la Corporation du Parc régional du Poisson-Blanc s'est vue décerner deux prestigieux prix, soit : «Sites et destinations de plein air, de sport et loisir» et «Coup de cœur du public». Cette distinction ouvre donc la porte au grand prix national de tourisme Québec.

88-04-2012
Nomination du
maire suppléant

ATTENDU Qu'à sa séance du 6 décembre 2011, le conseil a adopté la résolution 319-12-2011 relativement à la nomination du maire suppléant;

ATTENDU QUE le conseil avait clairement manifesté que la nomination s'exercerait durant la période d'absence du maire et non pour une période de 3 mois, comme d'habitude;

ATTENDU QU'il y a lieu d'amender la résolution n° 319-11-2011 afin de refléter la volonté exprimée par le conseil;

ATTENDU QUE l'on doit lire «et unanimement résolu que M. Stéphane Roy soit nommé maire suppléant jusqu'à la séance ordinaire qui suivra le retour du maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et unanimement résolu que la résolution n° 319-12-2011 soit amendé pour se lire comme suit :

«Proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Marilène Charbonneau et unanimement résolu que M. Stéphane Roy soit nommé maire suppléant jusqu'à la séance ordinaire qui suivra le retour de M. le maire.

De plus, en cas d'incapacité du maire, qu'il soit autorisé à signer les chèques et autres documents municipaux.

De plus, qu'il soit substitut au maire pour les fins de la MRC d'Antoine-Labelle.»

ADOPTÉ.

89-04-2012
Dérogation mineure
2012-0028

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance de la demande de dérogation mineure n° 2012-0028 concernant la subdivision d'un terrain empiétant de 12.15 mètres sur la marge de recul prescrite de 60 mètres;

ATTENDU QUE, après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Marilène Charbonneau et unanimement résolu que la demande de dérogation mineure n° 2012-0028, soit acceptée.

ADOPTÉ.

90-04-2012
Dérogation mineure
2012-0046

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance de la demande de dérogation mineure n° 2012-0046 concernant l'aménagement d'un rond-point à 53.79 mètres d'un cours d'eau sur une marge de recul prescrite de 60 mètres.

ATTENDU QUE, après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Joanne St-Louis et unanimement résolu que la demande de dérogation mineure n° 2012-0046, soit acceptée.

ADOPTÉ.

91-04-2012
Plan projet de
lotissement

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que le plan projet de lotissement proposé par le Groupe Barbe et Robidoux, arpenteur géomètre, en date du 14 novembre 2011, dossier 10L-089, minute 8484, plan 6418-D concernant une subdivision des lots partie 26 et partie 27 du rang 1 du canton de Wells, soit accepté, conditionnellement à l'obtention d'un droit de passage sous l'emprise de la ligne électrique de la part d'Hydro-Québec.

L'inspecteur pourra émettre le permis de lotissement lorsque les documents d'approbation par Hydro-Québec seront déposés au dossier de propriété.

ADOPTÉ.

92-04-2012 – ÉTUDE MILIEU HUMIDE

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu d'accepter l'offre de service Scénario 2, présenté par Service-conseils Envir'Eau, tel qu'il apparaît sur un document en date du 6 mars 2012 et signé par Annie Raymond, biologiste et ce, sur la partie de terrain municipal situé à l'arrière du terrain de balle.

ADOPTÉ.

93-04-2012
Entente gestion
des cours d'eau

ATTENDU QUE l'entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage vient à échéance le 31 décembre 2011;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Laus désire reconduire ladite entente;

ATTENDU QUE, selon les dispositions de l'article 8 de ladite entente, cette dernière peut être reconduite pour une autre période de trois ans, et ce, par l'adoption d'une résolution à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Étienne St-Louis et unanimement résolu de reconduire pour les années 2012, 2013 et 2012, l'entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage entre la MRC d'Antoine-Labelle et la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, incluant l'annexe relative au procédurier pour l'exécution des travaux, le tout tel que mentionné à l'article 8 de ladite entente.

ADOPTÉ.

94-04-2012
Radiation de
compte à recevoir

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu que le compte à recevoir

suivant soit radié :

- 8300-19-1677 17,56 \$

ADOPTÉ.

95-04-2012
Réparations diverses
bureau municipal

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser le secrétaire-

trésorier/directeur général à faire exécuter des réparations au bureau municipal et principalement et entre autres, les suivantes :

- Plafonds et murs (plâtre et peinture)
- Rampe escalier sous-sol
- Fuites sur le toit
- Galeries (lumières, peinture et autres)
- Lumière plafond toilette du haut
- Ventilateurs salles de toilette.

ADOPTÉ.

96-04-2012
Halte routière
lac Campion

Proposé par Marilène Charbonneau
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que l'entretien de la halte

routière du lac Campion pour l'été 2012 soit confié à M. Jacques Bergeron et pour ce faire, d'y allouer un budget de 2000 \$ plus ou moins, pris à même le fond de fonctionnement.

ADOPTÉ.

97-04-2012
Arrosage des fleurs

Proposé par Marilène Charbonneau
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que les travaux d'arrosage

des fleurs et plates-bandes pour la saison estivale 2012 soient confiés à M. Jacques Bergeron et M. Hubert Cyr à raison de 700 \$ par mois pour une période de 3 mois et pris à même le fond de fonctionnement.

ADOPTÉ.

98-04-2012
Plan d'action CPPB

Proposé par Marilène Charbonneau
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'accepter le plan annuel

2012 de la Corporation du Parc du Poisson-Blanc et qu'il soit soumis aux autorités supérieures pour approbation.

ADOPTÉ.

99-04-2012 – CONGRÈS ADMQ

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que le secrétaire-trésorier/directeur général, et la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, soient autorisés à assister au congrès de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 6, 7 et 8 juin prochains.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉ.

100-04-2012
Vente de pain

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu d'informer la Sûreté du Québec que ce conseil ne s'objecte pas à l'activité de la vente de pains du 18 mai 2012, à partir de la route 309 à la hauteur du village et parrainée par la Maison de la famille de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

101-04-2012
Location de
toilettes chimiques

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser la location de deux toilettes chimiques pour la période du 11 mai au 16 septembre 2012. Lesdites toilettes doivent être placées respectivement au quai public du BAT et à la halte du barrage des Cèdres.

ADOPTÉ.

102-04-2012
Association des
propriétaires du
lac Serpent vs
assemblée générale
annuelle

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu d'octroyer deux bacs à compostage à l'Association des propriétaires riverains du lac Serpent dans le cadre de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 9 mai prochain.

ADOPTÉ.

103-04-2012
Personnel d'été

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser l'engagement du personnel d'été en fonction de la liste de rappel et des conditions de la convention collective en vigueur.

De plus, la date d'embauche sera en fonction de la température et des travaux projetés.

ADOPTÉ.

104-04-2012
Travaux
d'amélioration
de chemins

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser la retenue des services d'un ingénieur conseil aux fins de monter un projet de travaux d'amélioration de chemins et aux fins de la demande dans le cadre du programme (TECQ 2010-2013).

ADOPTÉ.

105-04-2012
Équipement

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'équipement de voirie tel qu'il apparaît sur un document intitulé «*Demande pour le mois d'avril*» et portant le numéro de la présente résolution.

ADOPTÉ.

106-04-2012
Renouvellement de
bail d'exploitation de
sable et de gravier

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu d'adresser à la MRC d'Antoine-Labelle une demande de renouvellement de bail d'exploitation de sable et de gravier n° BNE 31790.

ADOPTÉ.

107-04-2012 – POMPIER – REMORQUE ET IMMATRICULATION

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu d'acquérir, pour le service d'incendie, une remorque de marque STEALTH, modèle C8X20S-L2012, série n° 5WFBE2027CW021929 pour la somme de 10 034,42 \$. Ladite somme sera facturée aux pompiers de Notre-Dame-du-Laus pour remboursement complet.

De plus, que le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, soit autorisé à agir auprès de la SAAQ pour les fins d'immatriculation.

ADOPTÉ.

108-04-2012
Loisir et culture

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu d'accepter le programme des activités tenues en mars, des activités en cours et des activités à venir, tel qu'il apparaît sur un document déposé au conseil, intitulé «*Avril 2012*» et portant le numéro de la présente résolution.

ADOPTÉ.

109-04-2012
Loisir et culture

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu d'autoriser, pour le service des loisirs, ce qui suit :

- Achat d'un piano..... 200 \$
- Achat de chaises.....2 000 \$ et réparation.....500 \$
- Achat 12 paires de lunettes de sécurité (hockey cosum)..... 150 \$
- Publication activités la P'tite rue en fête..... 240 \$
- Autorisation du budget pour l'organisation de la Fête nationale1 000 \$
- Autorisation du budget activité reconnaissance d'action bénévole.....1 000 \$

ADOPTÉ.

110-04-2012
Loisir et culture

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que Marilène Charbonneau soit déléguée pour assister à la rencontre des membres de la BCPL. De plus, que les frais de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉ.

111-04-2012
Tournoi de golf
annuel du CLD

Proposé par Marilène Charbonneau
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu de souscrire pour une somme de 500 \$ à la demande de collaboration financière à l'organisation du tournoi de golf bénéfique 2012 du CLD d'Antoine-Labelle qui se tiendra à Nominingue le 15 juin 2012.

ADOPTÉ.

112-04-2012
Charte des
matières recyclables

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu d'accepter la charte des matières recyclables de la collecte sélective afin d'uniformiser à l'échelle du Québec, les matières recyclables communes acceptées dans la collecte sélective et d'en faire la promotion.

ADOPTÉ.

113-04-2012
Crevasses rue
Principale

ATTENDU QU'en mars 2011, le conseil a adopté la résolution n° 66-03-2011 demandant au ministère des Transports du Québec de corriger la situation des ornières sur la rue Principale;

ATTENDU QUE, n'ayant pas eu de suite à notre résolution n° 66-03-2011, le conseil, à sa séance du 8 septembre 2011, a adopté la résolution n° 264-09-2011 réitérant sa résolution n° 66-03-2011;

ATTENDU QUE, n'ayant toujours pas eu de suite à notre demande, ni même d'accusé réception, il y a lieu d'informer le ministère que nous entendons prendre les mesures pour qu'il prenne notre demande au sérieux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et unanimement résolu de réitérer notre demande du 8 septembre 2011 concernant les ornières sur la rue Principale et que cette fois, nous nous attendons à une réponse dans les meilleurs délais.

ADOPTÉ.

ATTENDU QUE, selon l'article 317 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le mandat d'un membre du conseil qui a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs, prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période;

ATTENDU QUE, selon ce même article, le conseil peut décréter que le défaut d'assister dû à un motif hors de son contrôle n'entraîne pas la fin de son mandat;

ATTENDU QUE le conseil municipal, à son assemblée du 10 janvier 2012 a adopté la résolution 23-01-2012 décrétant que le défaut d'assister n'entraînait pas la fin du mandat;

114-04-2012
Fin de mandat

ATTENDU QUE, compte tenu des circonstances, le conseil est d'avis qu'il y a lieu de décréter de nouveau que le défaut d'assister n'entraîne pas la fin du mandat du maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Joanne St-Louis et unanimement résolu que ce conseil décrète que le défaut d'assister du maire, M. Ménard, n'entraîne pas la fin de son mandat dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne cause aucun préjudice aux citoyens de la municipalité.

ADOPTÉ.

115-04-2012
Demande d'aide
financière comité
d'ensemencement

Proposé par Stéphane Roy
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu qu'un montant de 500 \$ soit octroyé au comité d'ensemencement de Notre-Dame-du-Laus à titre d'aide financière pour l'ensemencement 2012 dans les différents lacs de la municipalité.

ADOPTÉ.

116-04-2012
Levée de la séance

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 21 h 30.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Ken Ménard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Ken Ménard
Maire